



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

31 janvier 2012

1 - Action institutionnelle

Un entretien de Roselyne BACHELOT-NARQUIN au Figaro Magazine

La ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, explique dans un entretien accordé au **Figaro Magazine** sa décision de ne plus être députée du Maine-et-Loire et de continuer son « *combat politique* » « *d'une façon différente* », notamment « *en participant activement à la campagne de Nicolas Sarkozy* ». « *Avec d'autant plus de convictions que son bilan social, que j'ai porté, est exceptionnel* » explique-t-elle. Et de citer en particulier des « *politiques exemplaires en direction (...) de la famille (200.000 solutions de garde supplémentaires) et de l'égalité entre les hommes et les femmes (parité dans les conseils d'administration)* ». Roselyne BACHELOT-NARQUIN indique également qu'elle souhaite reprendre ses engagements associatifs : « *la lutte contre le sida, pour l'égalité hommes-femmes, contre toutes les discriminations* ». Enfin, la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale rappelle sa position favorable au mariage ou à l'adoption des couples homosexuels : « *Ce sont des combats sur lesquels je me suis clairement exprimée* » rappelle-t-elle avant d'ajouter : « *Ce qui me gêne, c'est la stratégie d'exclusion de certains des militants d'une cause. Ce n'est pas ma vision. Sur ces sujets de société, je veux pratiquer des stratégies de conviction* ».



Appel à projet : « Maisons pour les familles »



Dans le cadre des dix propositions de la politique nationale de soutien à la parentalité, présentées le 17 novembre dernier (synthèse du 20 novembre), la secrétaire d'Etat à la Famille, Claude GREFF, porte un projet central : la Maison pour les familles, lieu de proximité unique et visible au service de chaque famille. La secrétaire d'Etat rappelle qu'un récent sondage de l'institut **TNS SOFRES** « *a mis en évidence une demande nouvelle de soutien à la parentalité : pour 74 % des français, il est devenu plus difficile d'éduquer des enfants et d'exercer l'autorité parentale. Cette action répond surtout au souhait des familles, exprimé à travers le sondage, d'une meilleure coordination des acteurs* ». Un appel à candidature est lancé pour l'attribution de l'appellation « Maison pour les familles », une appellation qui sera décernée aux structures existantes qui feront preuve d'innovation sociale.

[Retrouver l'information et le dossier sur notre site](#)

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique

Le Projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique présenté au **Sénat** en procédure accélérée engagée par le Gouvernement le 10 janvier a été voté et transmis à l'**Assemblée nationale** le 27 janvier. Le texte comporte également des dispositions relatives à la lutte contre les discriminations ainsi que diverses mesures relatives à la mobilité, au recrutement et au dialogue social dans la fonction publique. Un chapitre est consacré aux dispositions relatives à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et à la lutte contre les discriminations. Il sera examiné par la Commission des lois le 1^{er} février.

[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée](#)

Pascale BRIAND nommée directrice générale de l'Agence nationale de la recherche

Lors du Conseil des ministres du 25 janvier, sur proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Pascale BRIAND a été nommée directrice générale de l'**Agence nationale de la recherche** à compter du 1^{er} février 2012. Pascale Briand a été auparavant directrice de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) puis Directrice générale de l'alimentation au ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (synthèse du 5 août 2009).



Améliorer le financement de l'aide aux victimes

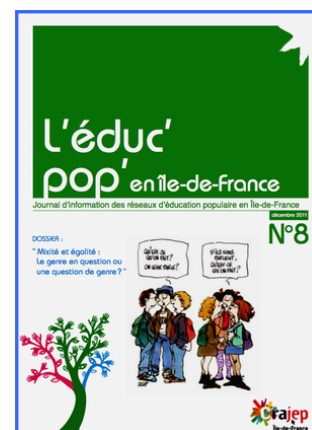
Une proposition de loi de Martine CARRILLON-COUVREUR, Christian HUTIN et Jean-Marc AYRAULT et plusieurs de leurs collègues tendant à améliorer le financement de l'aide aux victimes et la responsabilisation des auteurs d'infractions pénales a été déposée le 24 janvier à l'**Assemblée nationale** et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

[Retrouver la proposition de loi sur le site de l'Assemblée nationale](#)

2 - Egalité et non discrimination

« Mixité et égalité : Le genre en question ou une question de genre ? »

« Si les associations d'éducation populaire sont animées par des valeurs humanistes et progressistes, les femmes et les hommes qui agissent en leur sein ne sont pas exemptes de stéréotypes » explique le réseau **Education populaire 93** sur son site. « Or la conscientisation et la remise en question de préjugés solidement inscrits dans notre société passent par une réflexion sur nos modes de fonctionnement interne. Quels modèles nos associations ont-elles donc à réinventer, à la fois respectueux d'une exigence éducative et garant d'un fonctionnement démocratique ? » se demande le réseau. « *Mixité et égalité : Le genre en question ou une question de genre ?* », c'est le thème du dossier du dernier numéro de **L'éduc'pop'en Ile-de-France**, le journal d'information des réseaux d'éducation populaire en Ile-de-France (n°8 de décembre 2011).



[Retrouver la présentation sur le site du réseau populaire](#)

Neurosexisme : la guerre est déclarée...

« Oubliez l'idée que «les hommes viennent de Mars et les femmes de Venus». Ou encore que «les femmes ne savent pas lire les cartes routières» et que «les garçons sont naturellement plus doués en maths». Des neuroscientifiques partent aujourd'hui en guerre contre ces clichés du siècle dernier, qui nourrissent un juteux commerce de livres et de pièces de théâtre ». Après le numéro spécial « Qu'est-ce que l'homme ? » (synthèse du 25 janvier), le magazine **Sciences et Avenir** pourfend les idées reçues dans un dossier spécial de son numéro de février. Le mensuel scientifique « fait le point sur une rafale d'articles et de livres qui mettent à mal l'idée que nos cerveaux sont sexués. Langage, mémoire, raisonnement, perception, motricité... La majeure partie des études révèle des aptitudes globalement équivalentes chez les garçons et les filles. Et plus les échantillons analysés sont grands, plus les différences s'estompent : les variations entre les cerveaux d'individus du même sexe sont bien plus importantes que celles existants entre hommes et femmes ! ». En vente avec le magazine ce mois-ci le DVD du film de Laure DELESALLE « Mon cerveau a-t-il un sexe? ».



[Retrouver la présentation et le sommaire sur le site de Sciences et Avenir](#)

Journée internationale des femmes : c'est parti pour le 8 mars !

A bientôt un mois de la Journée internationale des femmes, le **jeudi 8 mars** prochain, **Le Figaro** du 23 janvier a annoncé le colloque « Les femmes et le pouvoir en 2012 », qui se déroulera le 8 mars à la maison du Barreau de Paris et « rassemblera de grandes figures féminines issues du monde politique, du droit de l'entreprise et de la culture ». Le quotidien annonce que Christine LAGARDE, directrice générale du **Fonds monétaire international** (FMI), enregistrera une intervention depuis Washington, pour ouvrir la manifestation, aux côtés de Christiane FERAL-SCHUHL, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, et de Marie-Cristine OGHLY, présidente du Medef Ile-de-france. « Femmes aux conseils d'administration d'entreprises » et « Femmes et carrière » sont les deux grands thèmes qui seront déclinés tout au long de la journée lors de tables rondes et ateliers indique le journal.

La Barbe s'invite à la conférence « Après les élections, que faire... »

Le 25 janvier, 16 activistes du groupe d'action féministe **La Barbe**, auxquelles s'étaient jointes les membres du groupe féministe de Sciences Po, **Les Garces**, ont perturbé la conférence co-organisée à Sciences Po par l'**Association française de science économique**, **Le Monde**, le Département d'économie de **Sciences Po** et les **Journées de l'économie** (JECO) en partenariat avec **BNP Paribas**. Les Barbues dispersées dans la salle se sont levées dignement une à une pendant le discours d'introduction du directeur des JECO. Le malaise commençant à grandir, l'orateur les a invitées à prendre la parole. Les Barbues ont félicité les organisateurs pour leur sans-faute, six intervenants, six hommes : « Economistes, dirigeants, experts, membres des mêmes cénacles, vous avez, de pères en fils, assumé au fil des siècles les lourdes responsabilités du pouvoir. Avant et après les élections, vous saurez poser les bonnes questions ! ». Les Barbues ont ensuite serré la main des intervenants sous les applaudissements du public. Le directeur des JECO a promis que les prochaines Journées de l'économie les 8, 9 et 10 novembre à Lyon, « commenceraient par une réflexion sur le genre ». A suivre en novembre prochain donc...



L'Etudiant entre stéréotype et stéréotype...

La dernière campagne de communication du mensuel **L'Etudiant** (on vous l'épargne) a choqué plus d'une de nos lectrices car elle véhicule un certain nombre de stéréotypes, en particulier sexistes. Céline CURIOL, écrivaine, s'en était émue dans un « Rebond » de **Libération** le 20 janvier dernier. Le directeur de la rédaction de L'Etudiant, Emmanuel DAVIDENKOFF, lui répond dans le même journal, le 31 janvier. Il refuse de faire son mea culpa et explique que, avec cette « campagne de publicité », son mensuel a rebondi « sur les stéréotypes sexistes afin de dénoncer l'ensemble des stéréotypes qui pèsent sur les choix d'orientation des jeunes ». Il se défend en rappelant son engagement dans la campagne « Buzzons contre le sexisme » (synthèse du 29 juin 2011) et juge que « faire mine de croire que l'orientation se joue hors de toute représentation sexiste ou autre, c'est ignorer les effets délétères des mécanismes sociaux, urbains, culturels, économiques... ».

La Suspendue de la république

Sihem SOUID qui avait publié un livre sur les abus de pouvoir, l'homophobie, le racisme et le sexisme au sein de la police (« Omerta dans la police », **Le cherche Midi**, synthèse du 5 août 2011) publie « La Suspendue de la république » chez le même éditeur. **Le Point** du 19 janvier lui consacre deux pages sous le titre « la fliquette n'a toujours pas peur ». L'hebdomadaire souligne que dans son nouveau livre, « elle raconte les douleurs d'un combat » et annonce qu'« elle retrouvera son bureau à la Préfecture de police dans quelques jours ».



Parkings : les femmes meilleures à la manœuvre



« Ça, c'est bien envoyé dans les dents des stéréotypes... » s'amuse **Libération** du 31 janvier qui annonce : « une étude d'outre-Manche publiée hier est formelle : les femmes sont meilleures que les hommes pour garer correctement leur voiture dans un parking ». Selon « Libé », « la preuve en a été fournie par le gérant britannique de parkings NCP, qui a filmé pendant un mois 2 500 conducteurs en train de se garer. Bilan : les femmes trouvent plus facilement une place, car elles conduisent plus lentement ; elles sont également meilleures pour se positionner devant l'emplacement et effectuer la manœuvre (39 % se garent en marche arrière contre seulement 28 % des hommes) ». « A l'arrivée, un peu plus de la moitié d'entre elles sont garées exactement au centre de la place contre seulement un quart des hommes » conclut l'étude.

Belgique : et si les enfants portaient (aussi) le nom de maman ?

« Et si les enfants portaient (aussi) le nom de maman ? » se demande **Le Soir** du 20 janvier dans son cahier « Polémiques » rappelant qu'en Belgique, l'enfant porte le nom de son père. « Néantisation de la femme ? » se questionne le quotidien qui annonce que la ministre de l'Égalité des chances « réfléchit à une modification de la législation ». Le quotidien de Bruxelles donne la parole à la ministre, qui explique que « le double nom serait le système le plus égalitaire », et à la militante féministe, Anne HERSCOVICI, qui se félicite de cette initiative et indique que pour elle « ce serait important que les parents puissent choisir ».

3 - Egalité dans la vie professionnelle

Ouverture du 19^e salon des entrepreneurs

60 000 visiteurs, 15 000 mètres carrés, 800 experts, 200 ateliers pour le 19^e Salon des entrepreneurs, qui se tient à Paris les **mercredi 1^{er} et jeudi 2 février**. Une demi-douzaine de candidats à la présidentielle visiteront le salon. Même le président de la République est annoncé, une première. **Le Parisien Economie** du 30 janvier fait sa une sur l'évènement (« *Créer son entreprise malgré la crise* ») et indique que 550 000 sociétés sont nées en 2011, « dont près d'une sur deux grâce au statut d'auto-entrepreneur ». Pour illustrer son propos le quotidien a choisi la photo de deux femmes qui se sont lancées dans la décoration florale. Et si le Salon a décliné son affiche pour les deux sexes (deux affiches « homme » pour une affiche « femme »), c'est celle avec une entrepreneure que publie **Le Figaro Magazine** pour l'annoncer et souligner que « *miser sur les entrepreneurs ; c'est vital pour l'économie* ». On signalera aussi le sondage « Les femmes et la création d'entreprise » réalisé par **OpinionWay** à l'occasion du salon qui montre que plus de deux femmes sur trois jugent que l'entrepreneuriat est plus épanouissant que le salariat. Un tiers considère qu'être une femme est un désavantage pour deux raisons : « *manque de crédibilité professionnelle et difficulté à convaincre les banquiers* ». Enfin 18 % envisagent « *de monter leur boîte* ». Enfin, le **jeudi 2 février** de 11 h. 30 à 13 heures le Salon accueillera une conférence sur le thème « La création au féminin : une idée et des actes ». « *Même si les femmes peuvent se heurter à de nombreux obstacles, l'entrepreneuriat au féminin, représente une des forces émergentes de notre société. Pour vous accompagner jusqu'à l'aboutissement de votre projet, plusieurs thèmes seront abordés au cours de cette conférence : banque, banquier mode d'emploi, la présentation de votre dossier de création d'entreprises, votre dossier de financement, les différentes étapes qui jalonnent votre projet* » indiquent les organisateurs.



[Retrouver le programme et le site du Salon des entrepreneurs](#)

La précarité du travail des femmes progresse avec la dégradation de l'emploi

Le Monde du 27 janvier consacre plusieurs articles à ce qu'il appelle une « *année noire sur le front du chômage* ». « *La précarité du travail des femmes progresse avec la dégradation de l'emploi* » affirme Françoise MILEWSKI, économiste à l'OFCE, dans un entretien accordé à cette occasion au quotidien. Affirmant ne pas croire à « *des politiques de l'emploi qui viseraient spécifiquement les femmes* », elle demande de « *faire attention aux mesures qui favorisent des formes d'emploi comme le temps partiel de plus en plus court ou les contrats à durée déterminée, qui ont plus d'impact sur elles* ». Pour elle, il faudrait « *décourager les temps partiels inférieurs à 15 heures par semaine, utilisés massivement dans certains secteurs, car ils ne permettent pas aux femmes concernées de sortir de la pauvreté* ».

Les dix ans du congé de paternité

L'Humanité Dimanche du 26 janvier souligne qu'« *après 10 ans de congé paternité des progrès restent à faire pour l'égalité* ». « *En vigueur depuis le 1er janvier 2002* », rappelle l'hebdomadaire, « *ce congé réservé aux pères devait contribuer à changer la place des hommes dans la famille et dans l'entreprise. Preuve que ces 11 jours libérés pour les pères n'ont pas atteint leur objectif, toutes les organisations syndicales veulent le réformer. Même la patronne des patrons veut le rendre obligatoire. Dès lors, de nouvelles mesures plus incitatives sont à l'ébauche* », indique le journal, comme son allongement ou une meilleure indemnisation.

Les ouvrières de Lejaby refusent d'être instrumentalisées

Plusieurs journaux sont revenus mi janvier sur les ouvrières de l'usine **Lejaby** qui « *refusent d'être instrumentalisées* » suite à l'annonce de 255 licenciements et de la fermeture de la dernière usine (synthèse du 19 janvier). « *La campagne présidentielle se joue chez les salariés de Lejaby* », titre **Le Parisien** du 28 janvier, rapportant que « *les émissaires politiques se succèdent* » sur le site, une semaine après la reprise de l'enseigne, « *auprès des salariés qui ont perdu leur emploi* » et « *luttent pour sauver de la fermeture la dernière usine française de la marque* ». **Libération** du même jour voit le site textile « *au centre des reprises politiques* ». Sous le titre « *Le cœur près du bonnet* », le quotidien consacre également son portrait de dernière page à deux ouvrières qui « *racontent trente ans de lingerie et un licenciement qui sonne la fin du made in France* ». « *L'usine de lingerie Lejaby d'Yssingeaux (Haute-Loire), menacée de fermeture, pourra-t-elle revivre ?* » se demande enfin **Le Monde** daté du 31 janvier, relevant que Nicolas SARKOZY a déclaré, dimanche 29 janvier, qu'il s'engageait à « *ne pas laisser tomber les gens de Lejaby* », espérant que « *dans quelques jours on aura trouvé la solution* ».

4 - Parité politique

Les difficiles progrès de la parité aux législatives

« *Les difficiles progrès de la parité aux élections législatives* » titre **La Croix** du 26 janvier qui explique que « *les formations politiques ont fait des efforts pour respecter la règle de la parité hommes-femmes aux prochaines élections législatives* ». Mais selon l'hebdomadaire catholique, qui consacre une page au dossier, « *l'UMP, qui doit valider samedi 28 janvier ses investitures, reste encore en retrait par rapport aux autres partis* ». « *C'est difficile de dire à un député sortant que c'est à lui de partir* », reconnaît-on au siège du parti présidentiel indique le journal qui estime qu'à l'UMP, « *les femmes devraient représenter seulement 28 % des candidats au scrutin des 10 et 17 juin* ». On signalera ici que la polémique entre Rachida DATI et le Premier ministre et la « *fronde des femmes UMP* » à Paris ont fait l'objet de plusieurs articles dans les journaux le 13 janvier. Luc FERRY avait anticipé cette affaire avec justesse y consacrant sa chronique dans **Le Figaro** du 22 décembre sous le titre « *Plus de femmes UMP à Paris ?* »... **La Croix** fait ensuite le tour d'horizon des autres partis en vue des prochaines législatives : « *par volontarisme ou pragmatisme financier, les plus petits partis sont généralement ceux qui avaient approché le mieux la parité en 2007* » rappelle le quotidien avant d'indiquer que le « *cahier des charges* » du bureau exécutif national du MoDem « *est d'aboutir à la parité absolue* », que le Parti socialiste « *assure que 2012 marquera une réelle avancée* » avec un « *nombre de circonscriptions gagnables « réservées » aux femmes (qui) permettra de dépasser les 49 %* », et que les écologistes se fixent l'objectif plus ambitieux de « *la parité des élus* ».

Les partis politiques égyptiens ne s'engagent pas sur les droits des femmes

De nombreux partis politiques égyptiens refusent de s'engager, en particulier sur les droits des femmes, notamment les formations islamistes qui dominent l'assemblée nouvellement élue, a affirmé 24 janvier l'organisation **Amnesty International** qui les avait invité à se prononcer sur un manifeste de dix mesures à prendre pour faire avancer les droits en Egypte. La nouvelle assemblée égyptienne, dont la première séance s'est tenue lundi, ne compte que dix femmes - huit élues et deux nommées directement par le chef de l'armée et chef d'Etat de fait, le maréchal Hussein TANTAOUI - sur 508 députés.



5 - Egalité dans la vie personnelle et sociale

Mobilisation pour la défense des maternités et des centres d'IVG

Un rassemblement sera organisé devant la maternité et le CIVG de Saint Antoine, pour leur défense et celle de « *toutes les maternités et les CIVG en danger* », par des associations et organisations syndicales le **samedi 4 janvier**. Après les Bluets et les Lilas, il s'agit d'une nouvelle maternité « *en danger* » selon les organisateurs (synthèse du 25 janvier). **L'Humanité** du 31 janvier annonce ce rassemblement mais souligne que « *l'Agence régionale de santé a finalement autorisé la construction des nouveaux bâtiments* » pour la maternité des Lilas. « *Des mois de mobilisation ont payé* » se réjouit le quotidien qui reste cependant prudent et revient sur les autres mobilisations en cours.



Fidelis Santé, mutuelle catholique et anti-IVG

« *Cela fait dix-huit mois que Fidelis Santé propose ses produits sur Internet* » annonce **Libération** du 31 janvier sous le titre « *Fidelis Santé, mutuelle catholique et anti-IVG* ». « *Et, jusqu'à présent, en dehors des milieux catholiques où le bouche à oreille lui assure une belle promotion, cette mutuelle n'avait pas encore eu l'occasion de faire parler d'elle* » explique le quotidien. Mais selon **Libération**, qui cite le blog de Matthieu ROUYEYRE, élu PS bordelais, cette assurance santé est un peu particulière : « *elle exclut de ses remboursements les contraceptifs, l'IVG et, plus généralement, toute opération de nature à interrompre le cours naturel de la vie* ».

Familles monoparentales sous pression

Un article publié par **Lien social**, (n° 1046 du 19 janvier 2012) fait le point sur les conséquences de la suppression de « l'allocation parent isolé » au profit de la généralisation du RSA pour les familles monoparentales. Au sommaire : « *Qui garde les enfants ?* », « *L'insertion sans l'emploi* », un encadré de trois questions à Olga TROTIANSKY, adjointe au maire de Paris, chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion et une présentation de l'association **Môm'atre 18**, « *une aubaine pour les familles* ».

« La grossesse n'est pas une maladie »

Les éditions **Marabout** viennent de rééditer « *La grossesse n'est pas une maladie* » Patrick BEN SOUSSAN. « *Non, la grossesse n'est pas une maladie !* » s'exclame l'éditeur. « *Et pourtant à fréquenter les maternités aujourd'hui, on se prendrait à douter, tant tout est de plus en plus médicalisé, technicisé : prises de sang, prélèvements, examens, échographies, monitoring, amniocentèse... Vouloir réduire les risques de mortalité périnatale représente un progrès certain, encore faut-il ne pas y sacrifier l'humain, et surtout se donner les moyens de tenir les engagements pris. De sa place privilégiée de pédopsychiatre, Patrick BEN SOUSSAN part de ce constat pour répondre dans ce livre aux inquiétudes et aux interrogations des nouveaux parents. Il entend leurs questions pressantes, perçoit leurs angoisses que quelques mots et un peu d'attention suffisent à balayer* ». (**Le Parisien** du 30 janvier).



Contraception définitive : la méthode qui détrône la ligature des trompes

Le Quotidien du Médecin du 14 décembre consacre un article à « *la méthode qui détrône la ligature des trompes* » en matière de contraception définitive. « *Depuis la loi du 4 juillet 2001, toute femme majeure a le droit d'opter pour une contraception définitive* » rappelle le quotidien spécialisé. « *La ligature des trompes par la cœlioscopie n'est plus la méthode de référence. Elle est détrônée par la méthode Essure qui consiste à obturer les trompes avec un dispositif intra-tubaire* » « *L'intervention est réalisée en ambulatoire, sans anesthésie* » indique **Le Quotidien du Médecin**.

Le transsexualisme, à quand la loi ?

Alors qu'une proposition de loi relative à au « *Changement de la mention du sexe dans l'état civil* » a été déposée à l'**Assemblée nationale** par Michèle DELAUNAY (synthèse du 13 janvier), **Droit de la Famille** de janvier 2012 publie une étude de Sophie PICARD, maîtresse de conférence en droit privé, intitulée « *Le transsexualisme, à quand la loi ?* ». Pour l'auteure, « *seuls les juges sont aujourd'hui saisis des questions relatives au transsexualisme. Ils se révèlent pourtant relativement inefficaces à accompagner l'évolution des conditions de changement de sexe et à encadrer ses effets* ». Selon elle, « *une intervention législative apparaît ainsi nécessaire en France, à l'instar de nombreux pays européens* ». (Voir également synthèse du 23 décembre 2011).

Espagne: le gouvernement annonce une réforme polémique de la loi sur l'IVG

Le gouvernement conservateur espagnol de Mariano RAJOY s'apprête à réformer la loi sur l'avortement, pour notamment obliger les mineures à obtenir l'autorisation parentale avant une IVG, a annoncé le 25 janvier le ministre de la Justice. La nouvelle a immédiatement suscité de vives critiques parmi les défenseurs du droit à l'avortement, qui dénoncent une réforme « *injustifiée* » risquant de conduire les rares jeunes femmes concernées vers la clandestinité. Votée en 2010 sous le précédent gouvernement socialiste, la loi actuelle avait introduit pour la première fois en Espagne la notion d'IVG alors qu'avant, l'avortement n'était autorisé qu'en cas de viol, malformation ou danger pour la mère. Les femmes peuvent désormais avorter librement jusqu'à 14 semaines de grossesse et jusqu'à 22 semaines en cas de « *risque pour la santé* » de la mère et/ou « *de graves anomalies du fœtus* ». « *Le gouvernement espagnol va réformer la loi sur l'IVG* » indique **La Croix** du 27 janvier.

6 - Lutte contre les violences

La pornographie accessible sur les portables

« *Après les textos osés et les photos coquines, les films pornographiques circulent désormais dans les collèges via les smartphones* » indique **Le Journal du Dimanche** du 8 janvier qui parle d'un véritable « *déferlement* » dans les cours de récréation. Le journal décrit en particulier l'action des associations comme **Calysto** ou **Action Innocence** qui interviennent dans les écoles pour décrypter l'impact du numérique dans la vie des jeunes et notamment les dangers des images pornographiques. Le journal explique également la pratique du « *sexting* » qui consiste « *dans l'envoi, via le téléphone portable, de vidéos osées, voire pornographiques, où les adolescents se mettent en scène ou se vengent de leurs ex-petits amis en les montrant dans des poses compromettantes* ». Une pratique en baisse depuis la vague des pornos, les plus durs possibles... En exergue de l'article cette petite phrase d'une CPE : « *c'est un rite : avec une image porno, tu n'es plus un bébé* », et celle d'un élève de 13 ans : « *j'ai un gang bang dans mon téléphone* »... On signalera ici que **Le Figaro** du 24 novembre 2011, dénonçait « *l'impact des films pornographiques violents* » dans les agressions sexuelles commises par les adolescents.

Pas de QPC sur la question du viol par l'ex-concubin

Virginie LARRIBEAU-TERNEYRE, professeure des universités, signe une note dans **Droit de la famille** (janvier 2012) sur le refus par la chambre criminelle de la **Cour de cassation** de renvoyer au **Conseil constitutionnelle** la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) portant sur l'article 132-80 du Code pénal qu'elle « *considère comme dépourvue de caractère sérieux* ». Ce texte qui permet d'aggraver les peines encourues lorsqu'une infraction est commise par le conjoint, le concubin ou le partenaire lié à la victime par un Pacs ou par l'ex-conjoint, concubin ou partenaire, « *en raison des relations ayant existé entre l'auteur des faits et la victime* ». La Cour de cassation a considéré le texte « *est rédigé dans des termes suffisamment clairs et précis et que son application relève de l'appréciation par les juges du fond des éléments constitutifs de la circonstance aggravante* ».

8 - Agenda

La Première Récré d'Hubertine

Depuis deux ans qu'elle travaille, **Hubertine** s'accorde enfin une Récré ! Elle en profitera pour présenter les résultats de l'étude « Histoire et égalité femmes-hommes : peut mieux faire ! La représentation des femmes dans les nouveaux manuels d'histoire de seconde et de CAP en 2010 » (synthèse du 23 décembre 2011) et s'essaiera à une comparaison avec les manuels du secondaire parus dans les années 2000. Sylvie CROMER, spécialiste des représentations sociales sexuées dans la littérature de jeunesse, la presse magazine, les manuels scolaires, ou encore les spectacles pour le jeune public, endossera le rôle de grand témoin de cette rencontre, afin d'apporter des éléments de cadrage et de comparaison. La rencontre aura lieu le mercredi 1er février de 18 h. à 20 h. au **Centre Hubertine Auclert** à Paris. On signalera à cette occasion les cartes de vœux d'Hubertine : douze citations d'Hubertine Auclert pour 2012, des citations toujours d'actualité.

[Retrouver les cartes de vœux d'Hubertine sur le site du centre](#)



Natacha Chetcuti invitée de l'IEC

L'**Institut Émilie du Châtelet** consacre la prochaine séance de son cycle de conférences « Quarante ans de recherches sur les femmes, le sexe et le genre », le samedi 4 février au Campus des Cordeliers à Paris, à Natacha CHETCUTI, sociologue et docteure en anthropologie sociale (EHESS), et à son ouvrage « Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi » (synthèse du 7 octobre 2010). Selon l'IEC, « *Natacha Chetcuti propose un ouvrage pionnier qui donne la parole aux lesbiennes et permet de comprendre l'expérience sociale de ces « femmes ». Elle décrit les trois parcours qui mènent à la construction de soi comme lesbienne (exclusif, simultané, progressif) et met en évidence le « processus de des/hétérosexualisation » qui permet une affirmation « identitaire » et une rupture avec les normes dominantes de la féminité* ».

[Retrouver la présentation sur le site de l'IEC](#)



Journée internationale contre les mutilations génitales féminines

Après la demi-journée d'information organisée par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de-France le 3 février à Evry à l'occasion de la Journée Internationale pour l'abandon de l'excision (synthèse du 25 janvier), le **GAMS** célébrera ses 30 ans à Montreuil ! Au programme, un film sur le sujet suivi d'un débat et d'un buffet. Le **mardi 7 février**, l'**Observatoire départemental des violences envers les femmes** de Seine-Saint-Denis organise une demi-journée de sensibilisation sur l'excision à destination des professionnels du département.

[Retrouver le site de la fédération GAMS](#)

Maria Harti invitée de la Fédération Femmes 3000

Le prochain Café de Flore de la **Fédération Femmes 3000** se tiendra le mardi 7 février à 19 heures au Café de Flore à Paris autour de Maria HARTI, cadre dirigeante à la SNCF, ancienne directrice et fondatrice d'iDTGV. Elle interviendra sur le thème : Femme, Pouvoir et Création et viendra parler de sa conception très humaine du management.

Séminaire « Nouvelles Configurations Sexuelles »

Le **Centre d'études du Vivant** présente un Séminaire intitulé « Nouvelles Configurations Sexuelles » organisé par Beatriz SANTOS, post-doctorante au Centre d'études du vivant, allocataire de l'Institut Emilie du Châtelet. Le séminaire se déroulera en cinq séances, à compter du **mercredi 8 février** à la Bibliothèque François Mitterrand à Paris. *« Ce séminaire propose d'examiner l'hypothèse d'une nouvelle cartographie des hétérosexualités. Nous partons de la critique féministe de la norme hétérosexuelle d'une part, et de l'analyse du processus inconscient de construction identitaire proposée par la psychanalyse de l'autre ».*

[Pour en savoir plus sur le site du Centre d'études du vivant](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>